

## DONATION ENTRE ÉPOUX

Pour vous accompagner au mieux, je vous remercie de me transmettre les pièces suivantes :

▷ **Concernant les parties :**

- Copie recto/verso de vos **pièces d'identité** (*carte nationale d'identité ou passeport*).
- Si de **nationalité étrangère** : traduction en français de son **extrait d'acte de naissance** par un traducteur assermenté de moins de trois mois.
- Le cas échéant, le **jugement de tutelle / curatelle** et coordonnées du tuteur / curateur.
- Le cas échéant, le **jugement de handicap** pouvant donner lieu à un abattement fiscal spécifique.
- Votre **RIB**.

▷ **Concernant votre mariage :**

- Si **mariés à l'étranger** : traduction en français de son **extrait d'acte de mariage** par un traducteur assermenté de moins de trois mois.
- Le cas échéant, le **contrat de mariage / pacs**, du changement de régime matrimonial.
- Copie de votre **livret de famille**.

✂ **Après réception des pièces, un projet d'acte vous sera adressé assorti du montant précis des frais.**

**Monsieur / Madame**

NOM : .....  
Prénoms – Soulignez l'usuel : .....  
.....  
Date de naissance : .....  
Commune de naissance et code postal : .....  
Profession : .....  
Nationalité : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....

**Monsieur / Madame**

NOM : .....  
Prénoms – Soulignez l'usuel : .....  
.....  
Date de naissance : .....  
Commune de naissance et code postal : .....  
Profession : .....  
Nationalité : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....

**Renseignements communs**

Adresse complète : .....  
.....  
.....  
Mariés à la mairie de ..... le .....  
*Le cas échéant, merci de joindre une copie du contrat de mariage.*

***MENTION LEGALE D'INFORMATION** : l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'office est amené à enregistrer des données concernant les parties et à les transmettre à certaines administrations, notamment au service de la publicité foncière aux fins de publication des actes et à des fins foncières, comptables et fiscales. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, chaque partie peut exercer ses droits d'accès et de rectification aux données la concernant du Délégué à la protection des données désigné par l'office notarial à l'adresse suivantes : [dpo.notaires@dataviqprotection.fr](mailto:dpo.notaires@dataviqprotection.fr). Pour les seuls actes relatifs aux mutations immobilières, certaines données sur le bien et son prix, sauf opposition de la part d'une partie auprès de l'office, seront transcrites dans une base de données immobilières à des fins statistiques.*